

## MMA À VOS CÔTÉS

### Zéro perte de loyer<sup>(1)</sup>

“Je vis dans une maison de retraite depuis 2 ans et j’ai loué ma maison, ce qui me permet d’avoir un revenu complémentaire essentiel pour assumer mes frais. Mon locataire a cessé de me payer pendant 6 mois et j’ai été vraiment content d’avoir souscrit l’Assurance Propriétaire Bailleur ! MMA s’est chargé de tout : ils ont récupéré une partie des loyers et ils m’ont indemnisé pour les sommes restantes.”

### Zéro litige avec vos locataires

“Mon dernier locataire estimait que son voisin faisait trop de bruit et il voulait que je finance l’insonorisation de l’appartement pour un montant de 7 000 €... C’est une sacrée somme et je n’étais pas prête à faire ces travaux tout de suite. Il m’a menacée de ne plus payer son loyer, mais tout s’est vite arrangé grâce à la Protection Juridique Bailleur MMA<sup>(1)</sup>. J’ai pu rapidement lui prouver que ces frais ne relevaient pas de ma responsabilité... Mon locataire n’a plus rien demandé.”

### Zéro souci pour remplacer mon mobilier

“Mon locataire étant parti depuis 2 semaines, je m’apprêtais à relouer mon appartement meublé lorsqu’un dégât des eaux a détérioré une partie du mobilier. Grâce à ma garantie Zéro vétusté, MMA a remplacé mes meubles par des neufs de qualité équivalente. J’ai ainsi pu relouer mon bien rapidement et sans problème.”

(1) Assurée et gérée par DAS Assurances Mutuelles et DAS, dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

## VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

### ? Pourquoi ai-je besoin de m’assurer ?

▶ Propriétaire bailleur, vous devez vous assurer pour les événements qui ne sont pas pris en charge par l’assurance de votre locataire (un événement climatique fort, le vandalisme de votre maison...) ou entre deux locataires, lorsque votre logement n’est plus couvert ou encore lorsque la copropriété n’est pas ou mal assurée.

### ? Que couvre la Responsabilité Civile du propriétaire ?

▶ Elle vous protège pour les dommages que votre bien loué cause aux autres, y compris le locataire, et dont vous êtes responsable. Par exemple, la chute d’une tuile de votre toit sur une voiture en stationnement ou un dégât des eaux lié à une installation de plomberie vétuste.

### ? Que se passe-t-il si le locataire détériore mon logement ?

▶ Avec la garantie Zéro perte de loyer, c’est zéro tracas. Elle prend en charge le montant des réparations, ainsi que l’absence de loyers pendant la période de remise en état de votre bien.

### ? La prime d’assurance est-elle déductible de mon revenu foncier ?

▶ L’assurance du logement que vous louez est considérée comme une charge. Son montant est donc complètement déductible de vos revenus locatifs. C’est tout bénéfice pour vous !

## Le bonheur et la tranquillité, c’est tout simple avec MMA

MMA, ce sont aussi les assurances :

### PRÊTS IMMOBILIERS

L’assurance indispensable à souscrire pour devenir propriétaire.

### AUTO

Des forfaits ajustables qui vous assurent comme vous roulez.

### SANTÉ

Un large choix de solutions pour compléter vos remboursements de la Sécurité sociale.

### ÉPARGNE, PLACEMENTS ET RETRAITE

Découvrez les solutions adaptées à vos projets qui bénéficient de la fiscalité avantageuse de l’assurance vie.

Pour faciliter la lecture de ce document, la présentation des différentes solutions est volontairement simplifiée. Pour plus d’informations, contactez votre Agent Général MMA ou rendez-vous sur [www.mma.fr](http://www.mma.fr)



Le détail des garanties et services des solutions présentées dans cette brochure (conditions, limites, exclusions) est précisé dans les conditions générales, ainsi que dans le document appelé conditions particulières, qui vous seront remis.

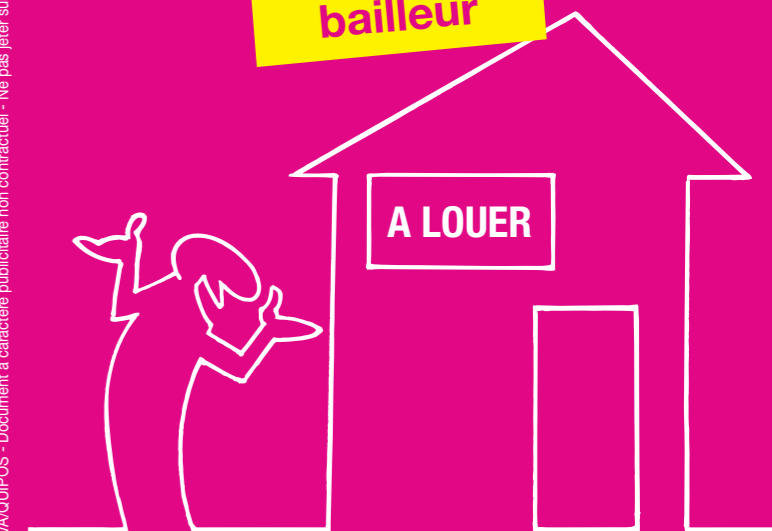


MMA IARD Assurances Mutuelles, société d’assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126 - MMA IARD, société anonyme au capital de 390 203 152 euros, RCS Le Mans 440 048 882 - MMA Vie Assurances Mutuelles, société d’assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 118 - MMA Vie, société anonyme au capital de 141 912 800 euros, RCS Le Mans 440 042 174.  
Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72 030 Le Mans cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances.  
DAS Assurances Mutuelles, société d’assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 142 - DAS, société anonyme au capital de 60 660 096 euros, RCS Le Mans 442 935 227.  
Sièges sociaux : 33 rue de Sydney - 72045 Le Mans cedex 2 - Entreprises régies par le code des assurances.

ASSURANCE

## Habitation

Propriétaire  
bailleur



Finies les pertes de loyer...  
Loué soit MMA



C’EST LE BONHEUR ASSURÉ !

ÉDITION JANVIER 2011

## DU MINI-PRIX AUX MAXI-SERVICES

L'Assurance Propriétaire Bailleur MMA  
vous offre un choix de solutions

n°1 n°2 n°3

Vos garanties et services			
Responsabilité Civile Propriétaire - Défense pénale et recours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Incendie, explosion, dégâts des eaux, vandalisme extérieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Catastrophes naturelles, technologiques et événements climatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assistance en cas de sinistre (retour au domicile, gardiennage...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bris de vitres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vol et tentative de vol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zéro vétusté (rééquipement à neuf)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection juridique et honoraires d'experts <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recouvrement des loyers <sup>(1) (2)</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zéro perte de loyer <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zéro franchise <sup>(3)</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vos options			
Bris de vitres	OPTION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vol et tentative de vol	OPTION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dommages électriques sur mobilier	OPTION	OPTION	OPTION
Bris de véranda <sup>(4)</sup>	OPTION	OPTION	OPTION
Jardin (installation extérieure, tennis, piscine...)	OPTION	OPTION	OPTION
Zéro franchise <sup>(3)</sup>	OPTION	OPTION	<input type="checkbox"/>
Protection juridique et honoraires d'experts <sup>(1)</sup>	OPTION	OPTION	<input type="checkbox"/>
Recouvrement des loyers <sup>(1) (2)</sup>	<input type="checkbox"/>	OPTION	<input type="checkbox"/>

- (1) Assurée et gérée par DAS Assurances Mutuelles et DAS, dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.  
 (2) Option accessible si la garantie Protection juridique et honoraires d'experts est souscrite.  
 (3) Concerne l'ensemble du contrat sauf la franchise "Catastrophes naturelles" fixée par l'État et les franchises spécifiques fixées par MMA (tempête, grêle, poids de la neige, certains cas de dégâts des eaux, vandalisme à l'extérieur des bâtiments).  
 (4) Option accessible si la garantie Bris de vitres est souscrite.

## L'ASSURANCE PROPRIÉTAIRE BAILLEUR MMA, DES GARANTIES QUI VOUS RASSURENT<sup>(5)</sup>...

### ♦ Zéro perte de loyer<sup>(1)</sup>

Votre logement locatif est pour vous un complément important de revenus. La garantie Zéro perte de loyer vous couvre en cas de loyers impayés (et ce dès le 1<sup>er</sup> loyer impayé), de logement dégradé au départ du locataire ou de départ prématuré de ce dernier... Un bon moyen de sécuriser vos revenus et votre niveau de vie.

### ♦ Protection juridique bailleur<sup>(1)</sup>

Les spécialistes MMA répondent à toutes questions relatives à la gestion de votre bien locatif : clauses du bail, relations avec la copropriété ou le locataire, litiges avec les administrations. Ils vous accompagnent devant les tribunaux si nécessaire et veillent à la bonne application de la décision de justice. Vous pouvez également les interroger sur la meilleure manière d'intégrer vos revenus locatifs à votre déclaration fiscale.

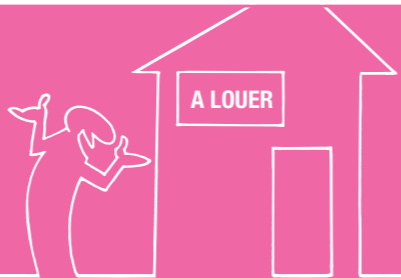
### ♦ Zéro vétusté

MMA répare ou remplace les biens équipant le logement (meubles, électroménager...) endommagés ou volés par des biens neufs de caractéristiques équivalentes quel que soit leur âge.

(5) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

### Choix de la franchise

Chez MMA, vous choisissez votre niveau de franchise : 0,140 ou 280 € pour l'Assurance Propriétaire Bailleur n°1 et n°2. Et avec l'Assurance Propriétaire Bailleur n°3, c'est Zéro franchise<sup>(3)</sup> et donc zéro euro de votre poche en cas de sinistre !



## EXEMPLES DE TARIFS PERSONNALISÉS

### 1 APPARTEMENT - 3 PIÈCES PRINCIPALES

Rodez (12)

	MOIS	ANNÉE
Assurance n°1	5,73 € <sup>(6)</sup>	68,73 € <sup>(6)</sup>
Assurance n°2	6,28 € <sup>(6)</sup>	75,34 € <sup>(6)</sup>

### 2 MAISON - 140 M<sup>2</sup>

scindée en 2 appartements de 2 pièces principales, Châtellerault (86)

	MOIS	ANNÉE
Assurance n°1	11,84 € <sup>(6)</sup>	142,04 € <sup>(6)</sup>
Assurance n°2	12,53 € <sup>(6)</sup>	150,39 € <sup>(6)</sup>

### 3 MAISON - 80 M<sup>2</sup>

avec un loyer annuel, charges comprises, de 7 200 €, Cherbourg (50)

	MOIS	ANNÉE
Assurance n°3	31,14 € <sup>(6)</sup>	373,72 € <sup>(6)</sup>

Tarifs valables au 01/01/2011  
 Franchise générale de 280 € pour les Assurances n°1 et n°2 et 0 € pour l'Assurance n°3.  
 Capital mobilier : 0 €. Sans dépendance.

(6) À partir de. Tarif donné à titre purement indicatif.

### Assistance<sup>(5)</sup>

Si votre logement a besoin d'être surveillé à la suite d'un sinistre, MMA prend en charge les frais de gardiennage jusqu'à 5 jours.

Et si l'importance de l'événement justifie votre présence sur place, MMA prend en charge vos frais de déplacement aller et retour.

## DEMANDE DE DEVIS GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

À COMPLÉTER ET À RENVOYER À VOTRE AGENT GÉNÉRAL MMA

\* Ces données sont obligatoires pour gérer votre demande.

### POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE...

Nom\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_  
 Adresse\* : \_\_\_\_\_  
 Code postal\* [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville\* : \_\_\_\_\_  
 Tél. domicile [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
 Tél. portable [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
 E-mail : .....@.....

### ... ET POUR MIEUX VOUS ASSURER\*

Adresse du logement à assurer : \_\_\_\_\_  
 Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : \_\_\_\_\_  
 Type d'habitation :  Maison (comprenant ...logement(s))  Appartement  
 Superficie développée (maison uniquement) [ ] [ ] [ ] [ ] m<sup>2</sup>  
(somme de l'ensemble des superficies du sous-sol, du rez-de-chaussée et de chaque étage, y compris l'épaisseur des murs, plus les dépendances étant comptées pour moitié)  
 Nombre de pièces principales [ ] [ ] [ ]  
(Ne comptez pas la cuisine, les salles de bain et dégagements, ni les pièces de 9 m<sup>2</sup> ou moins. Comptez pour 2 les pièces de plus de 40 m<sup>2</sup>.)  
 Montant du loyer mensuel, charges comprises [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] €  
(pour la garantie "Zéro perte de loyer")  
 Capital mobilier :  0 €  5 500 €  11 000 €  22 000 €

### CHOISISSEZ...

Votre formule\* :  n°1  n°2  n°3

Vos options :

Bris de vitres	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Vol et tentative de vol	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dommages électriques sur mobilier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bris de véranda	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jardin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zéro franchise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Protection juridique et honoraires d'experts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Recouvrement des loyers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Les données personnelles que vous nous avez communiquées sont nécessaires pour le traitement informatique lié à la gestion de votre devis et peuvent également être utilisées, sauf opposition de votre part, à des fins commerciales. Elles peuvent également faire l'objet de traitements spécifiques et d'informations aux autorités compétentes dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur notamment relatives à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Elles pourront être utilisées par nos mandataires, nos réassureurs, nos partenaires et organismes professionnels. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offre commerciale vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-dessous ou ultérieurement auprès du Service Réclamations Clients MMA. Vous disposez d'un droit d'opposition, de communication, de rectification et de suppression que vous pouvez exercer par courrier auprès du Service Réclamations Clients MMA 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans cedex 9.

Je ne souhaite pas recevoir d'offre commerciale.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_